

Hérouville-Saint-Clair

éducation. Rupture de canalisation à l'internat : élèves évacués, bâtiment condamné

LIBERTÉ CAEN | jeudi 1 février 2018

640 mots



Une rupture de canalisation a obligé l'EREA Yvonne-Guégan d'Hérouville à condamner jusqu'à nouvel ordre l'un de ses bâtiments d'internat.

Une rupture de canalisation dans un bâtiment d'internat de l'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) Yvonne-Guégan, à Hérouville, a obligé l'évacuation des élèves. Le bâtiment est condamné jusqu'à nouvel ordre.

Mercredi 24 janvier 2018, vers 8h du matin, une rupture de canalisation est intervenue pour une raison indéterminée dans le bâtiment d'internat des garçons de l'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) Yvonne-Guégan, à Hérouville Saint-Clair.

Ce gros dégât des eaux, qui a obligé l'intervention des pompiers, était situé au deuxième étage du bâtiment datant des années 1970, actuellement en chantier de désamiantage. L'eau a ruisselé dans les étages inférieurs obligeant l'établissement scolaire à évacué les 34 élèves de l'internat. « L'électricité du dortoir a été coupée. Tout le monde a été évacué, mais il n'y a eu aucune mise en danger », précise le directeur de l'EREA, Philippe Grados.

Interdiction d'entrer dans l'internat

Les élèves ont été renvoyés chez eux pour les deux jours suivants, mais l'école - qui compte 160 élèves au total - a pu reprendre son cours normalement ce lundi 29 janvier, puisqu'il n'y a que le bâtiment d'internat des garçons qui est touché. Une réorganisation a permis de rassembler dans un autre bâtiment les internes filles sur un étage pour libérer un étage aux garçons.

« On a trouvé une solution passagère pour pouvoir accueillir tout le monde », reprend Philippe Grados. « Certains internes qui n'habitent pas trop loin de l'école sont repartis vivre quelque temps chez leurs parents et l'école paie les frais supplémentaires liés au

transport. Notre inquiétude est le décrochage scolaire. L'école est bien ouverte et on accueille tout le monde, que ce soit pour le gîte ou le couvert même si c'est un peu tassé ».

Le bâtiment de l'internat des garçons est en revanche fermé et condamné pour le moment. **« C'est inexploitable pour l'instant, il est interdit d'y aller ».** Des analyses sont actuellement en cours pour savoir s'il y a ou non de la présence d'amiante dans l'eau qui a ruisselé dans les étages inférieurs. Car une fois l'eau asséchée, le problème est que des particules d'amiante pourraient se propager dans l'air, si de l'amiante était découverte.

Des analyses en cours au sujet de l'amiante

« On attend les résultats des analyses qui devraient revenir la semaine prochaine », reprend le directeur de l'EREA Yvonne-Guégan. **« S'il n'y a pas d'amiante, on pourra commencer la remise en état des locaux pour accueillir de nouveau les élèves ».** Sécuriser les installations et refaire l'électricité seraient alors nécessaires dans ce bâtiment qui était en cours de restructuration. De toute façon, au mieux, l'internat ne sera pas accessible avant le retour des vacances de février.

« En revanche, s'il y a de l'amiante dans l'eau, ce sera plus problématique... ». Le bâtiment ne serait alors plus utilisable et la solution d'hébergement provisoire devrait être reconsidérée. **« On est suspendu aux résultats, mais s'il y a de l'amiante, on ne pourra pas continuer dans ces conditions. Il faudra trouver une solution d'hébergement moins contraignante car notre organisation peut aller pour un mois mais pas pour six mois ».**

Grégory MAUCORPS